

Poste au nord de **Blainville** à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV



INFORMATION SUR LA SOLUTION RETENUE • Septembre 2010

Nouveau poste de transformation pour soutenir le développement local

La demande d'électricité est en croissance rapide sur la Rive-Nord (Montréal), particulièrement dans les Basses-Laurentides. Or, les postes de Sainte-Anne-des-Plaines, de Sainte-Thérèse-Ouest (Boisbriand), de Mirabel et du Boulevard-Labelle (Blainville), qui desservent ce territoire, atteindront bientôt la limite de leur capacité.

Hydro-Québec a analysé plusieurs options afin de répondre à cette demande. Elle considère que la solution la plus avantageuse consiste à construire un poste à 315-25 kV et une ligne de raccordement à 315 kV.

Le présent bulletin annonce l'emplacement de poste ainsi que le tracé de ligne retenus par Hydro-Québec.



Description du projet

Hydro-Québec prévoit la construction d'un poste à 315-25 kV dans la zone située au nord de Blainville, près de la sortie 28 de l'autoroute 15. Ce nouveau poste, provisoirement nommé « poste au nord de Blainville », saura répondre aux besoins à long terme du réseau de distribution à 25 kV de la Rive-Nord.

Une ligne à 315 kV biterne permettra le raccordement de la future installation à la ligne à 315 kV existante qui relie le poste Chénier (secteur Saint-Benoît à Mirabel) et le poste de Chomedey (Laval).

Emplacement de poste retenu

À la suite de l'inventaire des milieux humain et naturel ainsi que de l'examen de l'activité économique actuelle et du développement prévu dans le milieu, Hydro-Québec a recherché des emplacements répondant à un certain nombre de critères et a accordé une attention particulière aux éléments jugés sensibles dans la zone d'étude.

Après avoir analysé la zone d'étude et à la lumière des exigences de TransÉnergie, Hydro-Québec considère qu'un seul emplacement répond aux critères techniques, économiques et environnementaux. Ainsi, l'entreprise envisage de construire le poste sur un terrain situé entre l'autoroute 15 et le boulevard Michèle-Bohec et directement au nord de la ligne à 735 kV Chénier-Duvernay, dans une zone que la municipalité de Blainville a désigné pour le développement industriel.



Caractéristiques du poste projeté

Le nouveau poste pourra accueillir quatre transformateurs de puissance à 315-25 kV de 66 MVA chacun. Au moment de sa mise en service, à l'automne 2013, il comptera seulement deux transformateurs ; deux autres pourront être ajoutés pour répondre à la croissance de la demande d'électricité.

En 2013, 10 circuits de distribution à 25 kV partiront du nouveau poste en direction du réseau de distribution existant, et il sera par la suite possible d'intégrer 18 circuits additionnels. Tous ces départs de circuits seront souterrains.

Les dimensions totales du terrain s'élèveront à environ 190 m sur 255 m, alors que le périmètre clôturé du poste sera d'environ 160 m sur 225 m. L'espace à l'extérieur de la clôture permettra d'accueillir les équipements de drainage et les aménagements paysagers, en plus de faciliter les travaux d'entretien.

Un bâtiment abritant les systèmes de commande sera construit dans l'enceinte du poste.



Caractéristiques de la ligne projetée

La ligne projetée aura une longueur approximative de 5 km et sera principalement constituée, lorsque possible, de pylônes à encombrement réduit d'une hauteur moyenne de 52 m. La largeur de l'emprise sera de 45 m.

La nouvelle ligne sera raccordée à un point d'angle sur la ligne existante à 315 kV. À partir de ce point de raccordement, le tracé est optimisé afin de permettre le raccordement au poste projeté, à l'est de l'autoroute 15.

La ligne projetée est principalement localisée en milieu agricole. À partir de son point de raccordement, elle doit passer sous la ligne à 735 kV existante Chénier-Duvernay. Par la suite, elle vient longer le développement résidentiel prévu à Mirabel. Après avoir traversé la montée Sainte-Marianne, elle bifurque vers le sud pour venir se juxtaposer à la ligne existante à 735 kV. Elle traverse ensuite l'autoroute 15 pour alimenter le poste projeté.



Impacts et mesures d'atténuation

Les travaux de construction, l'installation et la présence même de nouveaux équipements électriques entraînent des impacts sur l'environnement. Hydro-Québec prend les mesures nécessaires pour atténuer ces impacts et intégrer le nouveau poste dans son milieu.

Elle veille notamment à la protection des espaces environnants et des voies de circulation pendant les travaux et à leur remise en état par la suite. Elle prend également des mesures pour réduire les nuisances telles que le bruit et la circulation de véhicules lourds pendant la construction. Elle prévoit aussi des aménagements paysagers afin d'intégrer le mieux possible le poste dans son milieu d'accueil.

Pendant les travaux de construction et la remise en état des lieux, Hydro-Québec assure une surveillance environnementale, afin que les mesures d'atténuation soient mises en œuvre.

L'étude d'impacts sur l'environnement a démontré que le poste et la ligne de raccordement auront peu d'impacts. En effet, le poste respectera les normes de bruit, ne sera pas visible des résidences à proximité et ne présentera aucun danger en matière d'exposition aux champs électriques et magnétiques. Quant à la ligne, elle passera loin des résidences.

Calendrier

AVANT-PROJET	
Information sur l'emplacement et le tracé retenus	Été 2010
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Automne 2010
PROJET	
Autorisations gouvernementales	Automne 2010 – printemps 2012
Construction	Printemps 2012 – automne 2013
Mise en service	Automne 2013

Participation du public

Dès novembre 2009, Hydro-Québec a informé et rencontré les différents publics concernés par ce projet : représentants officiels des collectivités, responsables de l'aménagement du territoire, partenaires de l'activité économique du milieu et citoyens.

Les préoccupations exprimées au cours de ces activités d'information et des consultations publiques tenues en mai et juin 2010 ont été intégrées dans le processus d'évaluation des emplacements de poste et des tracés de ligne présentés.

Quand elle aura obtenu les autorisations gouvernementales nécessaires à la réalisation du projet, Hydro-Québec en informera les publics concernés, afin de leur expliquer le déroulement des travaux de construction.

Appui au développement du milieu

Hydro-Québec souhaite que la réalisation de ses nouveaux projets de transport d'énergie soit une occasion de participer au développement des communautés d'accueil. Elle met donc à leur disposition, par le biais de son Programme de mise en valeur intégrée, une somme équivalant à 1 % de la valeur initialement autorisée des nouvelles installations de transport visées par le programme.

www.hydroquebec.com/projets

Pour plus d'information

Ligne **Info-projets Laurentides**
1 800 465-1521 poste 6022

Éric Moisan

Conseiller – Relations avec le milieu
Direction régionale – Laurentides
333, boulevard Jean-Paul-Hogue, 1^{er} étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 6Y3

Courriel : moisan.eric@hydro.qc.ca

